

L'HEBDO MAGAZINE

Cigarette électronique. Où en est-on?



Pour l'association anglaise de lutte contre le tabac, la cigarette électronique doit être encouragée car elle s'avère moins dangereuse que la cigarette «classique». Les Français, eux, ne sont pas forcément de cet avis. Un pharmacien libanais brosse l'état des lieux dans le pays où être «e-fumeur» serait devenu, en quelque sorte, «illégal».

Deux millions de Français auraient déjà testé la cigarette électronique ou à vapeur. L'engouement des fumeurs pour cette e-cigarette, mise au point en 2004 en Chine, est mondial. «Au Liban, je vendais jusqu'à cinq boîtes de e-cigarettes par mois», déclare Philippe Samaha, pharmacien à Zouk Mosbeh. Ce ne sera certainement plus le cas, une fois le stock national épuisé, car ces cigarettes sont dorénavant interdites. «Le pays, dit le pharmacien consterné, en avait importé une première fois sans problèmes. La deuxième cargaison a été interdite par les douaniers libanais. Les e-cigarettes ont été saisies au port».

Mais pour quelles raisons? Les autorités libanaises estiment que ces cigarettes sont nuisibles pour la santé. «Les parfums utilisés pour donner un goût de pomme, de fraise ou d'autres saveurs, seraient, selon elles, très dangereux». Au Liban, on pense ainsi que fumer de la vapeur d'eau aromatisée est plus nocif pour la santé que le tabac agrémenté de charbon.

En Europe, au Royaume-Uni, le taux de fumeurs ayant testé la cigarette électronique est passé de 9 à 22% en moins de deux ans.

Pour ASH (Action on Smoking and Health), l'une des plus importantes associations britanniques de lutte contre le tabagisme, cet engouement est un aspect non négligeable. Elle vient de signer un avis globalement favorable pour cette cigarette qui n'en n'est pas une, alors que les spécialistes y étaient opposés dans leur majorité. «La plupart des maladies associées au tabagisme sont dues à la fumée inhalée et aux produits chimiques qu'elle contient. En comparaison, la nicotine est relativement inoffensive, écrivent des scientifiques anglais. Les e-cigarettes, qui contiennent de la nicotine, sans les toxiques dangereux de la fumée du tabac, sont probablement une alternative, moins nocive, au tabagisme».

Autre argument avancé: la fin du tabagisme passif. L'entourage des e-fumeurs n'est ainsi exposé qu'à la vapeur de l'eau aromatisée et non à la fumée cancérigène.

Philippe Samaha partage cet avis «En tant que pharmacien, je suis directement concerné. Je peux observer les effets de ces cigarettes électroniques. Au moins 60% des fumeurs qui les ont utilisées ont réussi à renoncer au tabac. Je n'ai vu personne avoir un problème de santé dû à cette cigarette. J'y suis donc plutôt favorable».

Les Français, eux, ne sont plus dans le rejet systématique de la cigarette électronique et ne vont pas jusqu'à en dissuader leurs patients. Mais ils lui reprochent notamment d'entretenir le geste chez le consommateur de tabac en ne rejetant pas «l'image négative de l'acte de fumer et en rendant le tabac moins désirable».

Témoignage

Elie est gros fumeur. Sa consommation de cigarettes est de plus d'un paquet par jour depuis des années. «Cela fait bien longtemps que je veux arrêter. Quand j'ai vu les cigarettes électroniques, j'ai sauté sur l'opportunité. J'en ai acheté une et j'ai passé trois jours... sans cigarettes. Au quatrième, j'ai recommencé. Cela n'a pas fonctionné pour moi, je pense que c'est psychologique, il faut vraiment être convaincu pour arrêter de fumer. Il n'y a pas de remède magique».

Anne Lobjoie Kanaan

Arrêter de fumer au Liban

Arrêter de fumer au Liban est possible avec l'aide du centre de sevrage au tabac de l'Hôtel-Dieu.

«Une prise en charge globale du problème: revue des systèmes du fumeur et des médicaments qu'il prend, aura lieu au cours de la première visite. Suivront les évaluations du degré de dépendance au tabac et de la motivation à arrêter pour finir avec l'initiation du traitement comportemental et la prescription de médicaments. Le suivi est hebdomadaire, avec un rapport final au médecin traitant. La durée totale du traitement est de trois mois, pouvant être raccourcie ou prolongée selon le profil et le comportement de chaque individu».
